

PROJET DE LOI

rejeté

SÉNAT

le 23 décembre 1981.

PREMIÈRE SESSION EXTRAORDINAIRE
DE 1981-1982

PROJET DE LOI

REJETÉ PAR LE SÉNAT

approuvant le Plan intérimaire pour 1982 et 1983.

Le Sénat a rejeté, en nouvelle lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, en nouvelle lecture.

Délibéré, en séance publique, à Paris, le 23 décembre 1981.

Le Président,

Signé : ALAIN POHER.

Voir les numéros :

Assemblée nationale (7^e législ.) : 1^{re} lecture : 576, 607, 592, 597, 599, 603 et in-8° 75.

Commission mixte paritaire : 676.

Nouvelle lecture : 675, 681 et in-8° 98.

Sénat : 1^{re} lecture : 118, 130, 127, 133, 137 et in-8° 33 (1981-1982).

Commission mixte paritaire : 161 (1981-1982).

Nouvelle lecture : 165 (1981-1982).
